

Identification de l'organisme qui passe le marché : SDIS 80, 7, Allée du Bicêtre BP 2606, 80026 Amiens cedex 1

Objet du marché : Fourniture, mise en oeuvre et maintenance d'un logiciel de gestion des points d'eau incendie

Durée du marché : Le présent marché est conclu :

- Concernant la 1ère partie : à compter de la notification du présent marché jusqu'à la réception de la prestation de mise en place du logiciel,
 - Concernant la 2nde partie : d'une durée d'1 an à compter de la date de notification du présent marché.
- La seconde partie « Maintenance » du présent marché sera éventuellement reconduite trois fois par reconduction expresse pour une année.

Procédure de passation : Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 27 III 1° du Code des Marchés Publics.

Il fait l'objet d'une relance après une première publication déclarée sans suite.

Modalités d'attribution : JUSTIFICATIFS A PRODUIRE :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés en la matière, dans le cas contraire, fournir une déclaration sur l'honneur ;
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne ou des personnes habilitées à engager la société ;
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les formulaires DC 1, 2, NOTI 1 et 2 sont acceptés et disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

VARIANTE :

Le soumissionnaire pourra proposer un logiciel évolutif permettant, outre le recensement et la gestion des points d'eau incendie du département de la Somme, de gérer les actions du service Prévision du SDIS 80 telles que développées dans le Document Administratif et Technique.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre est de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Critères de sélection : Le jugement sera effectué par le biais d'une notation sur la base des critères pondérés de la manière suivante :

- Valeur technique : 60 % jugée à partir des sous-critères suivants :
 - *sur la planification et la méthodologie de la mise en oeuvre de la solution,
 - *sur l'ergonomie des différentes fonctionnalités (saisie, consultation, stats),
 - *sur la facilité d'échanger des données avec les logiciels d'alerte et S.I.G. (fréquence, automatisation, validation).
- Prix : 40 %

Date limite : Les dates et heures limites de réception des offres sont fixées au vendredi 20 décembre 2013 à 12 h 00.

Renseignements divers : Personnes habilitées à donner des renseignements techniques :

Capitaine Gauthier CRAMPON

Chef du Service Prévision

du SDIS 80

7, allée du Bicêtre

80026 Amiens Cedex

Tél : 03 64 46 17 32

ou

Lieutenant de 1ère Classe Pascal LHERMITTE

Service Prévision

Chef du Bureau DECI

7, allée du Bicêtre

80026 Amiens Cedex

Tél : 03 64 46 17 53

Adresse Internet : www.sdis80.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 25/11/2013